

FINANCEMENT

REPRISE D'ENTREPRISE

OBJECTIFS

Proposer aux porteurs de projets de reprise d'entreprise un accompagnement et un financement sans intérêts ni cautions personnelles pour renforcer les fonds propres de l'entreprise créée.

Accompagner le développement économique et de l'emploi sur la Flandre Intérieure

Favoriser la bancarisation des projets.

CARACTERISTIQUES	NATURE	Prêt(s) personnel(s) au(x) dirigeant(s) exerçant le contrôle effectif de l'entreprise.
	COMPOSITION DE L'INTERVENTION (selon profils porteur et projet)	Prêt d'honneur Reprise Initiative et/ou Prêt d'honneur Initiative Jeune et/ou Prêt d'Honneur Solidaire BPI (PHS) et/ou Prêt d'honneur Création Reprise BPI (PHCR)
	MONTANT	De 1 000 € à → 12 000 € pour 1 emploi ¹ créé ou maintenu → 16 000 € pour 2 emplois ¹ créés ou maintenus → 20 000 € pour 3 emplois ¹ créés ou maintenus → 28 000 € pour 4 emplois ¹ créés ou maintenus → 35 000 € pour 5 emplois ¹ et plus créés ou maintenus
	DUREE DE REMBOURSEMENT	60 mois maximum
	DIFFERE DE REMBOURSEMENT	non
	TAUX D'INTERET	0%
	GARANTIE	Garantie BPI France ² (à la charge du bénéficiaire)
	ASSURANCE	Assurance invalidité décès (à la charge du bénéficiaire)
	COFINANCEMENT BANCAIRE (ou assimilé)	Obligatoire et d'au moins 1,5 fois le montant des prêts d'honneur sollicités
	CIBLE	Entreprises en création ou créées depuis moins d'un an,
ELIGIBILITE	ACTIVITES EXCLUES	Intermédiation financière, promotion et location immobilière (ainsi que leurs intermédiaires) ⁽³⁾
	FORME JURIDIQUE	Entreprises individuelles et sociétés (SCI exclues)
MODALITES	MONTAGE DU DOSSIER	BGE, CCI, CMA ou expert-comptable
	INSTRUCTION DU DOSSIER	Instruction et expertise du dossier par Initiative Flandre Intérieure qui procède à l'analyse technique et financière du projet
	ATTRIBUTION	Présentation par le porteur de projet de sa demande au comité d'agrément, qui expertise la viabilité du projet et statue sur la demande

Avec le soutien de :



Cofinancé par
l'Union européenne

(1) y compris emploi du bénéficiaire

(2) Selon éligibilité du projet

(3) activités de promotion et de location immobilière: NAF section L68.1, L68.2, et F41.1, activités d'intermédiation financière : NAF K64 sauf K64.2 pour les rachats d'entreprise, entreprises exerçant à titre principal une activité visée à l'article 35 du CGI

LISTE DES PIÈCES

pour une demande de financement d'un projet de reprise d'entreprise auprès d'Initiative Flandre Intérieure

PORTEUR(S)

- ☐ Copie de carte d'identité à jour (recto et verso)
- ☐ CV à jour
- ☐ Dernier avis personnel d'imposition
- ☐ Si avis d'imposition libellé à une adresse différente de celle actuelle : Justificatif de domicile de moins de 12 mois (facture d'énergie, téléphone, ...)
- ☐ RIB/IBAN de compte personnel (domicilié en France)
- ☐ Demandeur d'emploi : justificatif de situation (attestation France Travail, attestation CAF)
- ☐ Fiche de déclaration de situation personnelle – *téléchargeable sur notre site Internet*
- ☐ 3 derniers relevés de comptes personnels

PROJET

- ☐ Business plan (présentation du projet, produits, marché, emplacement, concurrence, communication, juridique, moyens humains et matériels...)
- ☐ Plan de financement et compte de résultat prévisionnel sur 3 ans
- ☐ Plan de trésorerie sur 1 an
- ☐ Principaux devis
- ☐ Licence d'exploitation de marque ou contrat de franchise, le cas échéant
- ☐ Compromis de cession (ou protocole d'accord)
- ☐ 3 derniers bilans du cédant
- ☐ Le chiffre d'affaires depuis la clôture du dernier exercice de l'entreprise reprise
- ☐ En cas de rachat de parts sociales : Situation comptable de moins de 3 mois
- ☐ En cas de rachat de parts sociales : Echéanciers des prêts professionnels en cours de l'entreprise reprise

Dans le cadre de l'étude de la demande de financement, des éléments complémentaires spécifiques pourront être demandés,

INITIATIVE FLANDRE INTERIEURE



03 28 52 93 78



contact@initiative-flandreinterieure.fr



www.initiative-flandreinterieure.fr



80 Boulevard Abbé Lemire - 59190 Hazebrouck

Membre de



NOTRE PROJET, AIDER LE VÔTRE